COMPTE-RENDU

21ème

Assemblée Générale



Samedi 16 Septembre 2017
Salle Municipale « Le Solarium »
Gradignan (Gironde)

Compte-rendu de la 21^{ème} Assemblé Générale (cliquer sur une ligne du sommaire pour accéder directement au texte correspondant)

Liste des Participants	1
Intervention du Président Philippe CUBAYNES	3
Intervention de Mme Josiane DEGERT (Municipalité de GRADIGNAN)	4
Intervention de Bernard HOURSIANGOU Secrétaire Général	5
Intervention de Jean ARHANCET Trésorier Général	6
Approbation des comptes-rendus	7
Intervention de Bernard HOURSIANGOU Responsable du site internet	7
Intervention de Daniel ROULET Responsable Invitations Matchs Internationaux	7
Intervention d'Alexandre MARTINEZ Trésorier Général de la FFR	8
Intervention de Philippe BARBE Président du Comité de Côte d'Argent	10
Intervention de Michel DUBREUIL Président de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations	10
Intervention de Jean ARHANCET Président de la Fondation Albert FERRASSE/FFR	10
Intervention de Serge GROS Vice-Président Délégué Fondation Albert FERRASSE/FFR	11
Intervention de Jacky LAURANS Président du Comité du Périgord Agenais	12
Intervention de Jacques VERDIER Président Commission Sécurité Solidarité Comité du Lyonnais	13
Intervention de Michel DUPUY Président du Comité Côte Basque-Landes	13
Intervention de Max GODEMET Président du Comité Départemental des Landes	14
Intervention du Dr Barbara EICHENE Représentant le Comité Départemental de la Gironde	14
CGA RUGBY	14
Questions Fondation Albert FERRASSE/FFR	15
Questions Rugby Espoir Solidarité	16
Questions dans la salle	16
Intervention du Dr Thierry HERMEREL Président Comité Médical de la FFR	19
Questions médicales	21
Intervention d'Omar HASAN Parrain Assemblée Générale 2017	21
Intervention de la Société Harmonie Médical Service Démonstration exosquelette	22
Intervention de Patrice TOURNON Président Association « Le Groupormo »	23
Intervention de Patrick FRAYSSE Président Association « Sifflets Côte d'Argent »	23
Intervention de Francis PAUL Président Association « Open Vert et Blanc »	23
Election du Conseil d'Administration	23
Remerciements	24
ANNEXES	25
PHOTOS	28

Liste des Participants

MAIRIE DE GRADIGNAN:

MME JOSIANE DEGERT (CONSEILLERE DELEGUEE)

FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY:

MM. Dr Thierry Hermerel (President Comite Medical FFR), Alexandre Martinez (Tresorier General FFR).

COMITE TERRITORIAL COTE-D'ARGENT:

MM. Andre Coup, Francis Coup, Patrick Dufourcq, Laurent Julien, Etienne Marty, Marc Menin, Philippe Pariolleau, Jean-Claude Pelletan, Pierre Pozzobon, Dr Patrick Schoenenberger.

COMITES TERRITORIAUX:

MM. PHILIPPE BARBE (COTE D'ARGENT), MICHEL DUPUY (COTE BASQUE-LANDES), JACKY LAURANS (PERIGORD-AGENAIS), JEAN-PIERRE VERDIER (LYONNAIS).

COMITES DEPARTEMENTAUX

MMES DR BARBARA EICHENE, FRANÇOISE THIBAU (CD33).

M. MAX GODEMET (CD40).

AMICALE LES SIFFLETS DE COTE-D'ARGENT:

M. PATRICK FRAYSSE (PRESIDENT).

FONDATION ALBERT FERRASSE-FFR:

MM. BENOIT DAUGA, JEAN-YVES LAURANCY, GUY MAURETTE, FRANCIS PAUL, GERARD PIFFETEAU

GRANDS BLESSES:

MM. Jeremy Andrieu, Jean Arhancet, Francis Barthe, Alexandre Benzenet, Pierre Berasteguy, Patrice Beziat, Thierry Blais, Jacques Bugaret, Cedric Buosi, Eric Camousseigt, Frederic Cazes-Carrere, Michel Cortal, Olivier Costa, Jerome Courneil, Philippe Cubaynes, Jean-Jacques Delmas, Gilles Dumazeau, Gwenaël Faulong, Guillaume Gilly, Serge Gros, Philippe Gruffaz, Bernard Hoursiangou, Alain Koch, Stephane Labaume, Didier Lagarde, Frederic Marcos, Philippe Martin, Jean-Pierre Masson, Tony Moggio, Patrice Moro, Michel Pedebiben, Franck Rivet, Daniel Roulet, Jean-Michel Suau, Thierry Subra, Jean-Marc Theux, Jean-Luc Tixier.

CGA RUGBY:

MME CHRISTINE ARRAULT.

M. ALAIN PETIT.

AMICALE TOURNOI DES 6 NATIONS:

MME SOPHIE METREAU (MEMBRE REGION 3B/AQUITAINE).

MM. MICHEL DUBREUIL (PRESIDENT), CARLOS SALDANHA (PRESIDENT REGION 3B/AQUITAINE).

INTERVENANTS SOCIETE HARMONIE MEDICALE SERVICE:

MM. COLIN CHARRIAUD, PIERRE DESSIRIER, JOCELIN HOSTIN, RADI KAIUF (ISRAELIEN PARAPLEGIQUE, DEMONSTRATEUR EXOSQUELETTE REWALK).

INTERVENANT SOCIETE LILIAL ET MA MODE:

M. VINCENT VIGNERON.

ASSOCIATION LE GROUPORMO:

MMES ODILE RIVA, GERALDINE TOURNON.

MM. PASCAL ALIEN, REMI GAILLARD, MICHEL PETTERSCHMOULT, PATRICE TOURNON.

PARRAIN:

M. OMAR HASAN (ANCIEN INTERNATIONAL ARGENTIN).

MESDAMES:

Marie-Jose Andrieu, Marie Arhancet, Nathalie Blais, Christelle Bleynie, Gracieuse Cassou, Christine Dauga, Maïte Faulong, Christine Gilly, Beatrice Koch, Genevieve Lagardere, Brigitte Lopez, Marie Marcos, Marie-Noelle Martocorena, Monique Merliaud, Dominique Moggio, Marie Moggio, Celine Moro, Pauline Moro, Helene Pedebiben, Nathalie Palomino, Sylvie Panseri, Christelle Repiquet, Monique Roulet, Emma Subra (Fille), Jade Subra (Fille), Helene Verdier.

Messieurs:

DIDIER ANDRIEU, PHILIPPE ASPIROT, JOSEPH BERASTEGUY, ETIENNE CANDEVAN, CLAUDE CARRERE, ROGER CASSOU, JEAN-MARC DUFFAUT, BRUNO DURET (PARAPLEGIQUE), JEAN-PIERRE DURET, JEAN GRACIANETTE, CHRISTOPHE FUMAT, JEAN-LUC LOPEZ, MANUEL MARCOS, JEAN-FRANÇOIS MERLIAUD, JEAN-CLAUDE MOGGIO, SERGE NICOLETTO, VINCENT OTHATS, DAVID POUYAU, DIDIER SANTOS, ALAIN SARRAUTE.

PHOTOGRAPHE PRIVE:

M. CHRISTIAN COULY.

BANDA LOS OMNIBUS:

7 MUSICIENS ET MUSICIENNES.







Ouverture de la 21^{ème} Assemblée Générale à 10 H Intervention du Président Philippe CUBAYNES

Le Président Philippe CUBAYNES ouvre la 21^{ème} assemblée générale et souhaite la bienvenue à tous les participants, notamment à Madame Josiane DEGERT, Conseillère Déléguée de la Mairie de Gradignan, qui remplace Madame Isabelle JARDRY, absente et excusée aujourd'hui, mais qui nous faisait chaque année l'honneur de sa présence. Il remercie le Maire, Monsieur Michel LABARDIN, et la municipalité Gradignanaise qui mettent gracieusement ces installations à notre disposition depuis 13 ans.

Il accueille Monsieur Alexandre MARTINEZ, Trésorier Général de la F.F.R, et le Docteur Thierry HERMEREL, Président du Comité Médical de la F.F.R, qui interviendront et seront à notre écoute tout à l'heure.

Il remercie Pierre CAMOU, le précédent Président de la F.F.R, qui pendant deux mandats (2008-2016) a apporté son soutien aux grands blessés et à notre association par son écoute et sa présence à nos assemblées générales avec ses plus proches collaborateurs.

La société Lilial MA Mode présente dans le hall un stand d'habits pour PMR. Elle est également spécialisée dans la livraison gratuite à domicile de produits médicaux. La société Harmonie Médical Service procèdera à une démonstration de l'exosquelette « ReWalk » qui permet aux paraplégiques de "retrouver la marche". Elle présentera également le fauteuil « Nino » (gyropode assis) et le « Nino One » (roue motorisée d'assistance à un fauteuil manuel). Ce matériel sera disponible pour des essais.

Le parrain de cette assemblée est Omar HASAN, ancien joueur du Stade Toulousain et international Argentin. Omar est toujours en première ligne, mais plutôt sur le devant de la scène pour ses talents de baryton et il a entamé en 2008 une carrière de chanteur lyrique. Il aura l'occasion de s'exprimer au cours de la matinée.

L'association a enregistré en avril dernier les démissions de deux membres du bureau : Christophe GIOLI, secrétaire général, et Alexandre BENZENET, responsable de la boutique. Il tient à les remercier pour le travail qu'ils ont accompli, depuis 2011 pour Christophe et 2014 pour Alexandre. En fin de matinée des élections auront lieu et une liste de 6 candidats sera proposée à vos suffrages, Thierry BLAIS n'ayant pas souhaité renouveler sa candidature, trop pris par ses occupations professionnelles.

A l'aide d'un diaporama, Philippe CUBAYNES présente une rétrospective des activités et principaux moments de représentation de notre association depuis la dernière A-G :

- 2 octobre 2016 : Rocamadour Chapelle St-Louis Notre-Dame de l'Ovalie, journée de pèlerinage et d'amitié en mémoire de nos amis joueurs et dirigeants disparus.
- 18 mars 2017 : Stadium de Brive La Gaillarde, France / Pays de Galles Féminines, invitation par le Comité Territorial du Rugby du Limousin à la rencontre et au diner officiel.
- 23 avril 2017 : Stadium de Brive la Gaillarde, Finales Régionales du Comité du Limousin, pour cette grande fête du rugby, lieu convivial où j'ai l'occasion de rencontrer toutes les composantes du rugby en Limousin.
- 30 avril 2017: invitation par l'association Michel BENDICHOU et Colomiers Rugby, à une tombola lors de la garden-party d'avant-match au profit de Rugby Espoir Solidarité et de la Fondation Albert Ferrasse-FFR, avant d'assister à la rencontre ProD2 Colomiers / U.S. Montauban. Les Présidents Robert BENDICHOU et Alain CARRE peuvent être fiers de cette initiative. (Seul club professionnel de l'hexagone à organiser une telle manifestation annuelle.)

- 5 juin 2017 : lundi de Pentecôte à Larrivière Saint-Savin (Landes), invitation à la Chapelle Notre-Dame du Rugby au pèlerinage de la journée d'amitié en mémoire de nos joueurs et amis disparus. Je suis chargé de répertorier les défunts de la famille du rugby qui sont énoncés au cours de la messe en plein air.
- 9 juin 2017 : le bureau de R-E-S s'est réuni à Colomiers pour une réunion préparatoire à l'organisation de cette 21^{ème} Assemblée Générale.
- 20 juin 2017 : Figeac, Assemblée Générale du Comité Départemental de Rugby du Lot, présentation d'un diaporama intitulé « solidarité/prévention » avec l'analyse F.F.R statistiques bilan accidents et décès saison 2016-2017. Mon intervention a été saluée par Alain DOUCET, membre élu au Comité Directeur de la F.F.R.
- 22/23 et 24 juin 2017 : invitation au Congrès de la FFR à Bourges. Assemblée Générale et un moment inégalable de partage et d'échange avec les dirigeants de la Fédération et des clubs.
- 1^{er} juillet 2017: Assemblée Générale du Comité Territorial de Rugby du Limousin, où j'ai présenté un diaporama intitulé « solidarité/prévention » avec l'analyse F.F.R statistiques bilan accidents et décès saison 2016-2017.
- 11 août 2017 : Biars Sur Cère, fief de la société Andros, invitation par le Club de Rugby Bretenoux-Biars Cère et Dordogne à une rencontre amicale d'équipes du Top 14, C.A. Brive Corrèze / Lyon Olympique Universitaire. J'ai fait inviter à la rencontre et au diner le grand blessé Gilles DUMAZEAU du Comité d'Auvergne.

Il remercie ses amis du bureau : Jean ARHANCET, Bernard HOURSIANGOU et Thierry SUBRA pour le travail accompli, sans oublier sa compagne Sylvie qui elle aussi ne ménage pas sa peine (nous sommes arrivés jeudi en Gironde pour tout préparer).

La Band'A Léo, qui anime chaque année nos A-G, a obtenu lors du 45^{ème} festival Bandas à Condom (Gers) le titre de champion de France 2017 et la Palme d'Or Européenne. Retenue à la féria des vendanges à Nîmes elle ne sera pas présente aujourd'hui. C'est la Banda « Los Omnibus » de Bègles qui animera l'apéritif et le déjeuner, la restauration étant confiée au traiteur « Paella Tradition ».

Dans le hall de la salle « Le Solarium » un stand vous propose livres, ballons, gadgets rugby qui nous ont été offerts par Marie-Thérèse GOMEZ, une chti de Béthune, passionnée de rugby, notamment de l'équipe de Nlle-Zélande. Rugby-Espoir-Solidarité vous offre ces produits, alors servez-vous !

« Nous ne savons pas de quoi demain sera fait, même avec un handicap profitons de tout ce que la vie peut offrir.

Nous aurons une pensée pour ceux qui restent fidèles à notre association mais qui n'ont pu se déplacer pour raison de santé, nombre d'entre nous sont actuellement souffrant ou convalescents : nous leur souhaitons bon courage et la force nécessaire pour traverser cette épreuve.

Enfin à vous tous, fidèles à nos Assemblées Générales, nous espérons que vous garderez un excellent souvenir de cette journée ».

Intervention de Mme Josiane DEGERT représentant la Municipalité de GRADIGNAN

Mme Josiane DEGERT, membre de la commission sport de la ville et qui s'occupe aussi des seniors, se dit heureuse et honorée d'accueillir cette assemblée. Elle est elle-même mariée à un ancien rugbyman de Dax et sa famille landaise est impliquée dans le rugby, à Léon ou à St Vincent de Tyrosse. Avec son mari, elle est bénévole du club de Pessac et le rugby occupe une

place importante dans sa vie. Elle souhaite beaucoup de courage aux blessés (son gendre a également été victime d'un accident de rugby) et « une belle vie pour tout ce qui vous reste à faire et de continuer à y croire ». Enfin, elle prie d'excuser M. le Maire et Isabelle JARDRY retenus par d'autres obligations.

Intervention de Bernard HOURSIANGOU Secrétaire Général de Rugby Espoir Solidarité

En préambule, Bernard HOURSIANGOU évoque la démission du Secrétaire Général, Christophe GIOLI, pour raisons personnelles, entraînant la modification du bureau de Rugby Espoir Solidarité. Il le remercie pour le travail qu'il a accompli à ce poste pendant de nombreuses années.

Après deux saisons "blanches ", deux jeunes joueurs âgés de 15 ans (Languedoc) et 17 ans (Lorraine) ont été sérieusement blessés au cours de la saison. Les dirigeants de la FFR pourront sans doute nous donner de leurs nouvelles.

On déplore également trois décès-terrain :

- Henri MACHUREY, 24 ans, joueur de l'Olympique de Besançon, lors d'un entraînement de reprise le 24 août 2016 (foudroyé par une rupture de l'aorte). Malheureusement, ce joueur était licencié passif, il n'était donc pas assuré.
- Christian, jeune Wallisien de 8 ans, à l'école du Laione Rugby-Club, territoire de Walliset-Futuna. Pris d'un malaise, il perd connaissance. Trois jours plus tard, il décédera au centre hospitalier de Nouméa en Nouvelle-Calédonie.
- Éric MONTETY, 20 ans, joueur de Saint-Affrique, victime tout récemment d'une rupture d'anévrisme lors d'un stage de début de saison.

ainsi qu'un ancien grand blessé:

 Jean-Marie DUMAS, 62 ans, pilier/talonneur à l'U.S. Bergerac, Comité Périgord-Agenais, accidenté le 27 mars 1987.

D'autres personnes nous ont également quittés, parmi lesquelles :

- Pascal PHILIPPART, 77 ans, ancien président de la région 3/B Aquitaine de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations et fidèle de nos assemblées générales.
- Henri LAGARDERE, 91 ans, père de notre ami Jean-Yves, blessé de Côte d'Argent.

(Une minute de silence est observée en mémoire de tous les disparus.)

Heureusement, on se réjouit de la naissance, le 18 mai 2016, de THAÏS qui a rejoint sa sœur, Anaé, dans le foyer d'Audrey HERBAUT et Jérôme COURNEIL, grand blessé du Comité Midi-Pyrénées (la nouvelle est parvenue trop tard pour pouvoir l'annoncer à l'occasion de notre précédente AG).

Félicitations aux heureux parents.

Le secrétaire adresse ensuite des remerciements :

- à la Fédération Française de Rugby pour les invitations aux matchs internationaux du XV de France et à la Finale du Top 14 ainsi que pour le colis de fin d'année offert à chacun des grands blessés.
- à l'Amicale du Tournoi des 6 Nations qui, elle aussi, invite depuis 1991 deux grands blessés à une rencontre internationale du XV de France, notamment à son Président Michel DUBREUIL, à Pierre FAVORIN et toute l'équipe de l'amicale.
- à la Fondation Albert FERRASSE-FFR, qui, outre le soutien financier qu'elle apporte aux grands blessés, nous régale chaque fin d'année avec le colis gastronomique.

- au groupe GMF-AZUR pour la bouteille du domaine de « Beychevelle » qui complète le colis de la Fondation.
- au Comité Territorial de Côte d'Argent pour les vins des vignobles Bordelais qui sont offerts lors de notre déjeuner ainsi qu'à Jean-Lou GENESTAL et à son équipe pour la préparation et le service du petit-déjeuner, également offert.
- aux Comités Territoriaux pour leurs actions en faveur de leurs blessés.
- à la Fédération Française de RugbyGolf qui invite elle aussi des grands blessés lors des étapes du RugbyGolf Tour.
- à Monsieur Laurent JULIEN de la société Pernod Entreprise qui nous offre l'apéritif.
- à Philippe GRUFFAZ, grand blessé du Comité des Alpes, viticulteur producteur du domaine de « La Reynaude », pour les vins blanc et rouge qu'il nous offre aujourd'hui.
- aux journalistes Gérard PIFFETEAU pour MIDI OLYMPIQUE et Félix CHIOCCA de RUGBY MAG.
- aux généreux et fidèles donateurs, les adhérents et les associations qui nous soutiennent :
 - Association Le Groupormo.
 - Association Michel Bendichou et Colomiers Rugby.
 - Association Tony Sabourin Talon d'Or.
 - Association Les Sifflets de Côte d'Argent.
 - La Commission Sportive du Comité Territorial Côte d'Argent.
 - Le Rugby Club de Blois (Comité du Centre)
 - Association Open Vert et Blanc de Golf.
 - Jean-Luc Lopez Artiste-Peintre.
 - Les Caves de l'Évêché à Mirande (Gers).

A titre personnel, le secrétaire tient à remercier Philippe CUBAYNES, qui lui a communiqué les éléments nécessaires à la rédaction de ce rapport.

Intervention de Jean ARHANCET Trésorier Général de Rugby Espoir Solidarité

Etat de l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Recettes

Cotisations blessés 2016	6420,00€
Cotisations extérieurs 2016	2 350,00 €
Cotisations clubs 2016	800,00€
Dons 2016	765,45 €
Produit de la boutique	2 924,00 €
Produit "Abandon caution repas"	1 160,00 €
TOTAL	14 419,45 €

Dépenses

Assemblée Générale 2016	8 803,38 €
Frais de fonctionnement 2016	4 398,96 €
Evénements 2016 (décès – mariages)	320,80 €
Frais déplacement grands blessés AG 2016	
à jour de cotisation	7 653,45 €
Achats produits de la boutique	2 182,00 €
TOTAL	23 358,59 €
BALANCE GENERALE	8 939,14 €

Il souligne le geste de Stéphane LABAUME qui, après avoir reçu les frais de déplacement, a envoyé un chèque de 600 € en guise de cotisation. Philippe CUBAYNES lui remet un cadeau en signe de remerciements.

Jean ARHANCET détaille ensuite les frais de fonctionnement (frais postaux, tenue de compte, internet, assurance, consommables, restaurant réunions bureau, déplacements membres du bureau, cadeaux AG).

Approbation des comptes-rendus des AG 2015 et 2016

Le compte-rendu de l'AG 2015 n'ayant pas pu être envoyé à temps pour être approuvé l'année dernière, ce sont les comptes-rendus des AG 2015 et 2016 qui sont soumis à l'approbation de l'assemblée. Aucune objection n'étant soulevée, les deux comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

Intervention de Bernard HOURSIANGOU Responsable du site internet Rugby Espoir Solidarité

Bernard HOURSIANGOU signale que la seule modification majeure sur le site concerne la rubrique "INFOS", où les articles se retrouvent maintenant sous forme d'archives dans un nouveau module. Cette présentation permet au visiteur de retrouver un article par année ou d'effectuer une recherche à partir d'un mot-clé. D'autre part, une fois l'article ouvert, il est possible de l'imprimer d'un simple "clic".

Comme les années précédentes, il incite les invités de la FFR ou de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations à faire parvenir à Daniel ROULET ou lui-même des photos de leur séjour parisien. Malheureusement pour ceux de FRANCE/PAYS DE GALLES, le voyage a été plutôt "galère". Il ne faut pas hésiter également à signaler tout événement ou nouvelle qui nous aurait échappé.

(Voir statistiques en annexe page 25)

Intervention de Daniel ROULET Secrétaire-Adjoint Fondation Albert Ferrasse-FFR Responsable Invitations Matchs Internationaux Grands Blessés

Daniel ROULET remercie la FFR qui invite 2 blessés aux matches internationaux et à la Finale du TOP 14 et dresse la liste de ceux qui ont pu en bénéficier lors de la dernière saison.

Invitations Fédération Française de Rugby

France / Australie

François BARTHE (Pays de Loire) Franck RIVET (Ile de France) France / Nouvelle Zélande Alexandre BENZENET (Midi-Pyrénées)

Michel CORTAL (Languedoc)

France / Ecosse Bernard HOURSIANGOU (Côte Basque-Landes)

Lionnel TEYSSIER (Provence)

France / Pays de Galles Éric CAMOUSSEIGT (Béarn)

Gwenaël FAULONG (Armagnac-Bigorre)

Finale TOP 14 LNR Mathieu BERTRAND (Languedoc)

Gilles DUMAZEAU (Auvergne)

Invitations Amicale du Tournoi des 6 Nations

France / Pays de Galles Florian GAUDIN DELRIEU (Ile de France)

Christian GUINET (Drôme-Ardèche)

A noter que Gwenaël FAULONG, qui devait assister à France/Pays de Galles et dont l'avion n'a pas pu décoller en raison de l'attentat d'Orly sera invité au match France/Nouvelle Zélande le 11 novembre prochain.

Daniel Roulet prépare les invitations pour la prochaine saison, et il encourage les blessés qui voudraient assister à des rencontres internationales (hors invitations) à s'adresser à lui : il se tient à leur disposition.

Intervention d'Alexandre MARTINEZ Trésorier Général de la Fédération Française de Rugby

Alexandre MARTINEZ tient à excuser Bernard LAPORTE et Serge SIMON retenus par des engagements antérieurs à l'invitation à cette AG.

Il annonce qu'il proposera au Bureau Fédéral une subvention exceptionnelle pour combler le déficit de l'exercice précédent de RES.

(Remerciements de Philippe CUBAYNES et applaudissements de l'assemblée)

Le fonds assurance est alimenté par les cotisations au niveau des licences et il constitue une réserve qui permet de faire face aux événements dramatiques qui peuvent arriver lors d'un match de rugby. Pour la saison en cours, comme la précédente, le contrat s'élève à :



L'appel à cotisation a été fixé à 16,5 M€ qui correspond à 1,75 blessés, ce qui a été constaté sur une période récente.



Pour la saison précédente, nous avons à déplorer 2 blessés graves et 3 autres dont le DFP devrait être inférieur à 60%. L'assurance n'a pas encore statué sur la situation d'un des deux blessés les plus touchés, mais on devrait recevoir des informations prochainement. Nous avons également enregistré 2 décès. Tous ces cas nous touchent et nous alertent.

Par rapport aux assurances et aux blessés, nous ne devons pas rester passifs et nous devons avoir un rôle préventif.

La situation du "fonds dédié assurance" est calculée sur l'hypothèse d'une prime payée pour 2 blessés. Il est géré par la fédération, mais il appartient au club des licenciés :

Situation au 30/06/16	42 351 K€
Prime assurance récoltée saison 16/17	16 500 K€
Prime payée 2 blessés saison 16/17	18 000 K€
Gratuité Dom-Tom*	200 K€
Prime assurance professions médicales*	332 K€
Aide Belascain*	300 K€
Situation estimée au 30/06/17	40 019 K€

^{*}décisions prises par l'équipe précédente

Le contrat d'assurance avec la GMF engage la Fédération à mener des actions de sécurité. Le "fonds dédié sécurité" est là pour ça :

Situation au 30/06/1657	7 K€
Actions sécurité décentralisées saison 16/17 20	
Situation estimée au 30/06/1737	7 K€

En conclusion, vigilance et éthique doivent être les deux maîtres-mots pour tous les acteurs.

Alexandre MARTINEZ se dit disponible pour répondre ensuite aux questions qui pourront être posées.

Philippe CUBAYNES apporte quelques informations complémentaires sous forme de diaporama :

- Calendrier des matches internationaux, en soulignant la 3^{ème} place de l'équipe de France Féminine lors de la dernière Coupe du Monde.
- La billetterie PSH sur le site de la fédération.
- Un retard dans l'envoi des invitations permanentes aux grands blessés suite à un petit accident dont a été victime Sandrine GOLLEAU (Assistante de Direction à la FFR), mais elles ne devraient plus tarder à être envoyées.
- Des chambres équipées sont disponibles au CNR de Marcoussis. Les blessés intéressés peuvent contacter Wanda NOURY.

Intervention de Philippe BARBE Président du Comité Territorial Côte d'Argent Membre élu Comité Directeur FFR

Philippe BARBE au nom du Comité Côte d'Argent, pleinement engagé dans cette journée, exprime le plaisir qu'il a de retrouver la famille du rugby et en particulier d'être au milieu de ceux qui souffrent. Personne ne peut rester insensible à la souffrance et aux problèmes des blessés

Intervention de Michel DUBREUIL Président de l'Amicale du Tournoi des 6 Nations

Michel Dubreuil estime que c'est pour lui un devoir et un plaisir d'être fidèle à ce rendez-vous annuel de Gradignan dont on repart différent après des rencontres où l'on se dit des choses loin des banalités. L'Amicale se fait un devoir et un plaisir d'inviter deux blessés à un match du Tournoi des 6 Nations. Ce sera cette année le 3 février (France / Irlande) et il espère que la journée sera aussi riche que la précédente avec Christian GUINET et Florian GAUDIN DELRIEU qui ont donné une leçon aux M18 de Normandie grâce à la force de leur présence, de leur sourire et de leurs propos. Cela a été pour ces jeunes un moment de convivialité inoubliable et un apprentissage de la vie.

Il conclut : « Il en va ainsi depuis maintenant 27 ans. Vous êtes des gens bien, des gens de bien. Et comme le dit le poète, " la seule chose qui permettrait au mal de triompher c'est l'inaction des hommes de bien ". Alors continuez à témoigner du bien, à montrer que votre envie de vivre et de surmonter les accidents de la vie est plus forte que tout. »

Intervention de Jean ARHANCET Président de la Fondation Albert FERRASSE/FFR

Rapport Commission de Solidarité

Lors des trois réunions de la Commission de Solidarité de l'année 2016, 54 dossiers ont été traités pour 71 demandes. Le montant des aides s'élève à 279 559 € :

02/04/2016	140 664 €
12/07/2016	29 524 €
22/10/2016	109 371 €

Montants auxquels il faut ajouter :

Versement forfaitaire mutuelle	108 900 €
Pharmacie hors nomenclature	114 000 €

Les aides se répartissent comme suit :

Aide exceptionnelle	7 200 €
Aménagement maison	110 282 €
Aménagement voiture	60 598 €
Fauteuil roulant	39 264 €
Matériel informatique	21 082 €
Matériel loisirs	7 075 €
Matériel spécifique	14 058 €
Secours décès	20 000 €
Versement aide mutuelle	108 900 €
Forfait annuel pharmacie hors nomenclature	114 000 €
TOTAL	502 459 €

Jean ARHANCET présente ensuite les barèmes adoptés lors de la réunion du 25 mars 2017.

De nouvelles aides seront accordées pour l'entretien de la résidence principale (elles sont limitées à 1 dossier tous les 10 ans, et ne seront attribuées que sur présentation de la facture <u>acquittée</u> pour des travaux effectués <u>dans</u> la résidence principale et non autour)

Il est également rappelé que pour les équipements pris en charge par la SS, le remboursement intervient uniquement après la SS et la mutuelle. En cas de refus, il faut joindre impérativement les notifications de refus de la SS et de la mutuelle. D'autre part, quand il s'agit de demandes sur devis, le dossier reste en attente jusqu'à présentation des justificatifs.

Pour terminer, Jean ARHANCET a une pensée pour les blessés qui sont en souffrance : Jean-Yves LAGARDERE, John MEYER, Michel MARTICORENA, Jean-Claude SALDAQUI et Brahim TLIDJANE.

Il remercie Bernard HOURSIANGOU pour le travail qu'il effectue sur le site de la Fondation.

Il rappelle enfin que les dates des réunions de la Commission de Solidarité, ainsi que les dates limites d'envoi de dossier, figurent sur les sites de la Fondation Ferrasse/FFR (http://www.fondation-ferrasse.org/) et de Rugby Espoir Solidarité (http://res.asso.fr/).

Intervention de Serge GROS Vice-Président Délégué Fondation Albert FERRASSE/FFR

Serge GROS revient sur les invitations permanentes évoquées plus tôt et rappelle qu'il est prévu dans les règlements de la Fédération une carte "Grands Blessés du Rugby" qui ouvre l'accès aux stades, notamment dans les clubs professionnels. Avec Wanda NOURY, il n'est pas parvenu à mettre en place cette carte avec les services de la FFR et il exprime ses regrets pour cet échec. Il se tourne donc vers Alexandre MARTINEZ pour qu'il fasse en sorte que cette carte voit le jour, carte prévue pour « favoriser l'entrée (blessé + accompagnateur) de leur véhicule automobile dans l'enceinte même du stade pour leur faciliter l'accès à la place réservée » (article 632 des Règlements Fédéraux).

Intervention de Jacky LAURANS Président du Comité Territorial du Périgord Agenais Membre du Comité des VI Nations et de l'International Rugby Board Membre du Comité Exécutif de la Fondation AF/FFR

Le président du comité du Périgord-Agenais se dit très heureux d'être là et souligne l'attachement de son comité à la cause des grands blessés du rugby puisque l'un de ses présidents s'appelait Albert FERRASSE qui aurait eu 100 ans le 12 août dernier. Une cérémonie commémorative aura lieu au mois d'octobre en collaboration avec la Mairie d'Agen et le S.U. Agenais. Les blessés et les membres de la Fondation seront bien sûr conviés une fois que la date aura été fixée.

Malheureusement, le comité déplore cette année le décès d'un de ses grands blessés : Jean-Marie DUMAS disparu il y a quelques semaines.

Jacky LAURANS a relevé dans la présentation du trésorier de la FFR que les deux blessés de la saison dernière l'avaient été à la suite de plaquages. Le rôle des comités est de tout mettre en œuvre au niveau de la prévention avec un travail de formation sur le plan technique en relation avec la DTN mais aussi des actions sur le plan sécuritaire. Il y a quelques années, la mise en place de "l'académie des premières lignes" a eu des effets positifs avec une limitation des risques d'accidents dans certaines phases de jeu, et le comité du Périgord-Agenais continuera de collaborer avec toutes les actions sécuritaires.

Tout à l'heure a été évoquée l'absence de Christophe GIOLI, un collaborateur très efficace du comité en matière de suivi des affiliations de joueurs. Il a demandé à Jacky LAURANS de lire un texte qu'il a écrit :

« Bonjour mesdames et messieurs. Je suis désolé de ne pas être présent à cette assemblée générale. Je suis actuellement hospitalisé (Jacky LAURANS précise qu'il est hospitalisé pour des contrôles et que son état n'inspire pas d'inquiétude). J'aurais aimé être là pour faire savoir à toute l'assemblée le malaise qui règne entre plusieurs grands blessés, dont je fais partie, et la Fondation Albert Ferrasse. Je pense que des grands blessés présents parleront de ce malaise. J'ai démissionné du bureau de Rugby Espoir Solidarité au mois d'avril 2017 car je pensais que l'association ne jouait pas toujours son rôle auprès de la Fondation en ne nous soutenant pas sur certains dossiers. Il a été voté une première fois en 2016 une aide exceptionnelle, mais ce calcul d'aide est inapproprié et injuste entre grands blessés du rugby, et cette aide a été cautionnée par des grands blessés qui font partie de l'association. Je pense que si dans le bureau de la Fondation il y avait eu des "grands blessés d'après 1988", comme nous sommes nommés, un échange aurait eu lieu avant le vote de cette aide et tous les conflits actuels ne seraient pas d'actualité. Je vous souhaite une bonne assemblée en espérant qu'elle soit constructive et qu'elle amène un peu de sérénité entre nous. »

Jacky LAURANS : « Je me devais de vous lire cette lettre par fidélité à Christophe et par honnêteté intellectuelle. »

Intervention de Jacques VERDIER Président Commission Sécurité Solidarité Grands Blessés Comité Territorial du Lyonnais

Le comité du Lyonnais compte 16 blessés dont 8 en fauteuil roulant, Philippe CHALLANDE étant le plus atteint. Depuis 8 ans un barbecue rassemble chez lui sa famille, des clubs, des dirigeants, des blessés, des joueurs et les membres de la commission solidarité du comité.

Depuis une dizaine d'année les grands blessés sont réunis avant Noël et se voient remettre de quoi se sustenter pour les fêtes.

Nouveauté cette année avec une journée baptême ULM à l'aéroclub de La Tour du Pin près de Bourgoin-Jallieu pour les blessés fauteuil et autres. L'expérience sera renouvelée.

Côté invitations aux matches : le LOU (2 fois) et le CSBJ (au printemps quand la température sera plus clémente), et une manifestation est prévue le 14 novembre pour la rencontre France/Nouvelle Zélande à Lyon.

Une plaquette sur le rôle de la Fondation Ferrasse a été diffusée à Lyon en présence de 1100 personnes lors d'une réunion d'information car beaucoup de clubs ne sont sensibilisés que quand survient l'accident.

Il souhaite rendre hommage à Jean-Pierre COLONA et Christine ARRAULT de la CGA RUGBY pour leur disponibilité et leur diligence à apporter des solutions aux problèmes qui se posent.

Enfin, il souligne le rôle important des aidants et des accompagnants. Il souhaite saluer le dévouement des parents, épouses, compagnes, amis, éducateurs qui font un travail formidable auprès des grands blessés.

Intervention de Michel DUPUY Président du Comité Territorial Côte Basque-Landes

Il s'agit de la première participation de Michel DUPUY qui a remplacé Pierre BALIRAC à la présidence du comité Côte Basque-Landes.

Le comité Côte Basque-Landes participe à la prévention en organisant de nombreuses journées de sécurité pour les éducateurs.

Les grands blessés (9 au sein du comité) sont invités à diverses manifestations, notamment à la journée des finales territoriales. Ils seront conviés à la "soirée des champions" (qui réunit les équipes du comité ayant remporté un titre de champion de France) au mois de décembre à Bayonne. Il se félicite de l'implication de joueurs blessés du comité dans l'association.

La réforme territoriale entraînera la disparition des comités territoriaux. Il proposera à son comité directeur de voter une aide exceptionnelle en faveur des blessés du rugby et il sollicitera les autres comités pour qu'ils adoptent la même démarche. « Je m'y engage! »

Madame Josiane DEGERT devant s'absenter en raison d'autres obligations (journées du patrimoine) Philippe CUBAYNES lui remet un cadeau souvenir.

Intervention de Max GODEMET Président du Comité Départemental des Landes (CD40)

Max GODEMET remercie le président pour cette invitation.

Outre la formation technique, le rôle du CD40 est de faire en sorte de diminuer le risque d'accident au travers d'actions au niveau des participants aux écoles de rugby. La fédération fait un gros travail en mettant en place des mesures sécuritaires.

L'érosion des effectifs peut être liée à la dangerosité de notre sport qui exige une bonne préparation physique, mais également une bonne connaissance de la règle : une méconnaissance des règles peut aussi être cause d'accident.

Les accidents dramatiques évoqués tout à l'heure étaient la conséquence de problèmes physiologiques qu'il est difficile d'anticiper, mais la prévention passe par une bonne préparation physique.

Intervention du Dr Barbara EICHENE Représentant le Comité Départemental de la Gironde (CD33)

Le Dr Barbara EICHENE, membre du CD33 depuis un an, se dit heureuse de participer aux travaux de cette assemblée.

Comme les autres comités départementaux, celui de Gironde se conforme au plan de formation de la FFR mais organise aussi d'autres sessions sur les thèmes :

- Pathologie de la croissance chez les plus jeunes.
- Commotion cérébrale et trauma du rachis.

Il sera également mis en place une collecte de fiches de blessures sur chaque plateau de tournoi de jeunes : chaque encadrant disposera de fiches très simples à remplir mais très détaillées. Ceci permettra d'avoir un suivi médical des jeunes joueurs.

A la fin de l'intervention du Dr Barbara EICHENE, Philippe CUBAYNES lui remet un cadeau souvenir. Le président signale que le CD33 est également représenté par Mme Françoise THIBAU, présente dans l'assistance.

CGA RUGBY

En l'absence de Jean-Pierre COLONA qui s'est excusé de ne pouvoir être là, Philippe CUBAYNES précise que le siège de la CGA RUGBY a été déplacé à Romorantin :

CGA RUGBY 41207 ROMORANTIN CEDEX 01 42 12 26 42

Jean-Pierre COLONA a pris sa retraite mais reste administrateur à la CGA RUGBY.

Philippe CUBAYNES et Jean ARHANCET remettent un cadeau à Mme Christine ARRAULT, chef de service, qui a quitté la région parisienne pour venir s'installer dans le bordelais, et qui, de 1985 à 2017, a traité jusqu'à 17-18 000 dossiers d'accident par an.

Questions Fondation Albert FERRASSE/FFR

Michel MARTICORENA (Côte Basque-Landes, blessé en 1971)

- 1. Aurons-nous toujours l'aide matériel si nous recevons la somme d'argent que l'on veut nous verser ?
- 2. Sur la somme accordée, combien les impôts vont-ils nous réclamer et cela aura-t-il des répercutions aux impôts sur les années suivantes ?

Réponse (Philippe CUBAYNES) : Il est difficile de répondre concernant les impôts.

Jack GAUTIER (scolaire, blessé en 1968)

- 1. Les modalités d'attribution des différentes allocations susceptibles d'être versées aux grands blessés.
- 2. Consultation d'un avocat spécialisé en droit fiscal concernant l'allocation exceptionnelle évoquée aux termes du compte-rendu de la dernière assemblée (voir mon courriel du 17/07/2017).

Réponse (Alexandre MARTINEZ) : Il s'agit d'un cas particulier puisque c'est un blessé scolaire et la situation doit être étudiée en fonction de la réalité des faits, à savoir qu'il n'était pas couvert par l'assurance de la FFR.

(Les questions suivantes, qui portent sur le même sujet, feront l'objet d'une réponse globale)

Philippe MARTIN (Côte d'Argent, blessé en 1973)

- 1. Comment expliquez-vous que l'aide exceptionnelle d'un montant de 173 881 € en janvier 2016 a été diminuée à 75 000 € en 2017 ?
- 2. Est-ce que la rente trimestrielle sera maintenue à l'avenir pour les grands blessés d'avant 1988 ?

Etienne DALLON (Drôme-Ardèche, blessé en 1997)

L'annulation de l'aide pour une aide mensuelle ou un recalcul de l'aide pour qu'elle soit plus équitable.

Frédéric CAZES-CARRERE (Côte d'Argent, blessé en 1997)

- 1. Aide Exceptionnelle : est-ce que cette aide ne va pas perturber le fonctionnement de la Fondation au niveau des aides qu'elle nous octroie ?
- 2. Pourquoi une telle différence entre le montant des aides allouées aux blessés d'avant 1988 et celles allouées aux blessés ayant eu leur accident entre 1988 et 1999 ?
- 3. En avançant dans l'âge, on s'aperçoit que nous devenons de plus en plus dépendants et nous devons demander de l'aide pour les tâches ménagères, pour l'entretien de notre maison, de notre terrain, etc.... et lorsque l'on a des problèmes de santé en plus, il est dur de joindre les deux bouts. Les blessés d'avant 1988 perçoivent une rente trimestrielle ou mensuelle. Est-il possible que les grands blessés ayant eu leur accident entre 1988 et 1999 puissent bénéficier d'une rente de même nature que les blessés d'avant 1988 ?

(Concernant les frais d'entretien de maison, le Président précise que de nouvelles aides ont été mises en place par le comté exécutif de la Fondation Ferrasse.)

Jérôme COURNEIL (Midi-Pyrénées, blessé en 1994)

L'équité sur la subvention exceptionnelle et sur l'aide trimestrielle de la FFR pour les grands blessés d'avant et d'après 1988.

Réponse sur les aides (Alexandre MARTINEZ) :

Il rappelle les 3 situations des grands blessés vis-à-vis des assurances en fonction de la date de l'accident (avant 1988, entre 1988 et 1999, après 1999). Concernant les aides trimestrielles, elles sont versées par la Fédération aux blessés d'avant 1988 qui avaient une couverture d'assurance très faible. Il serait pertinent de se mettre autour d'une table avec la Fondation Ferrasse de façon à voir si les aides de la fondation et du fonds de solidarité de la FFR peuvent évoluer jusqu'à étendre l'aide trimestrielle aux blessés 1988-1999. Il faut savoir cependant que le budget de la FFR 2017-2018 n'a rien prévu dans ce sens, et s'il doit y avoir une modification elle n'interviendra que la saison prochaine.

Questions Rugby Espoir Solidarité

Mathieu BERTRAND (Languedoc)

Pose la question sur une éventuelle délocalisation exceptionnelle de l'Assemblée Générale dans le Sud-Est.

Réponse (Philippe CUBAYNES) :

La mairie de Gradignan et le comité Côte d'Argent sont à nos côtés pour nous apporter tout le confort. Il lui suggère de contacter d'autres blessés de sa région pour venir à plusieurs.

Questions dans la salle

Patrice BEZIAT (Côte Basque-Landes, blessé en 1990)

Concernant les aides, il y a beaucoup d'informations qui circulent, vraies ou fausses, on ne sait pas ce qui se trame. Il serait bon de fixer une date pour une réunion.

Réponse (Alexandre MARTINEZ) :

Il remercie les équipes précédentes à la tête de la FFR qui ont fait un travail remarquable sur ce sujet. De son côté, il a découvert le problème lors d'une réunion avec la Fondation en janvier, et c'est en préparant cette AG avec Wanda NOURY qu'il a été alerté des rumeurs qui couraient sur les différents traitements accordés aux grands blessés. Cela dit, la Fondation Ferrasse et la FFR sont deux organes de décision différents : à la Fondation, le représentant de la FFR est un membre parmi d'autres, tandis qu'à la Fédération, c'est le bureau fédéral qui est décisionnaire. A ce jour, aucune décision n'a été prise concernant une rente trimestrielle pour les blessés 1988-1999.

Alexandre BENZENET (Midi-Pyrénées, blessé en 1991)

Est-ce que des blessés 1988-1999 pourraient participer à la réunion proposée par le Trésorier de la FFR ?

Réponse (Alexandre MARTINEZ) :

C'est une proposition faite à la Fondation Ferrasse et il faudra en définir les modalités, mais il n'y est pas opposé.

Alexandre BENZENET

Et qu'en pense la Fondation qui ne répond presque jamais à nos demandes ?

Réponse (Serge GROS)

Rappel historique: dans les années 70-80, les blessés étaient indemnisés sur la base de 40 000 francs. En 1984-85, des blessés (dont Jean ARHANCET, Philippe CUBAYNES, Serge GROS, Christian FALCOU, Michel PEDEBIBEN et quelques autres) se sont retrouvés autour de René LASFARGUE (ndlr: création de Rugby Amitié, devenu plus tard Rugby Espoir Solidarité). Suite à une rencontre à la Tour de Gassies avec Jean LASCAZES (représentant la FFR) il y a eu une prise de conscience de la part d'Albert FERRASSE de la situation dans laquelle se trouvaient les grands blessés, et un travail a été entrepris auprès des assurances pour aboutir à une nette amélioration des garanties à partir de 1988.

De son côté, la FFR a mis en place un fonds de solidarité, alimenté par des prélèvements auprès des clubs, sur les entrées au stade et sur les imprimés de mutation. Ce fonds a permis d'attribuer une allocation (pas une rente), modeste au début, mais qui a évolué pour devenir conséquente après la réussite de la Coupe du Monde de 2007.

La Fondation Albert FERRASSE a été créée en 1990 sous l'impulsion de Guy MAURETTE (trésorier de la fédération à l'époque) pour apporter une aide lors d'achats d'équipements pour les blessés d'avant et d'après 1988.

Un comité de réflexion (qui n'a qu'un rôle consultatif) a été mis en place et a proposé de répartir une partie du capital de la Fondation entre les blessés avant 1988 et les blessés 1988-1999 : la somme serait divisée par le nombre de blessés et diminuée du capital-assurance perçu par chacun. La décision a été adoptée 2 fois par le comité exécutif de la Fondation (janvier 2016 et mars 2017). Ceci a été fait dans un esprit de bon sens. Certains estiment que ce calcul n'est pas équitable. Essayons de trouver une solution dans la sérénité.

Alexandre BENZENET

Lors d'une réunion du comité de réflexion, Jean ARHANCET a fait une nouvelle proposition qui n'a pas été retenue.

Serge GROS

Le compte-rendu a été rédigé : il devait y avoir une réunion, demandée par la Fondation de France, entre Bernard LAPORTE (FFR), la Fondation Ferrasse et la Fondation de France. Nous sommes sous l'égide de la Fondation de France, et elle s'est opposée à ce qu'on revienne sur une décision qui avait été votée précédemment.

Jean ARHANCET

Accidenté en 1977, il rappelle que quand il a voulu retrouver un emploi, il a dû payer son fauteuil roulant de sa poche. Il n'a reçu des aides qu'à partir de 1988. D'autre part, si on calcule pour chacun le total des aides perçues divisé par le nombre d'années de handicap, on verra quels sont ceux qui ont touché le plus.

Guy MAURETTE (Ancien trésorier de la FFR au moment de la création de la Fondation, demande la parole)

En 1987, avec Serge GROS, Philippe CUBAYNES, Jean ARHANCET et Jean LASCAZES, responsable des assurances à la FFR, il y a eu une prise de conscience de la situation dramatique dans laquelle se trouvaient les grands blessés. Avec une indemnisation maximale de 40 000 francs (80 000 avec une complémentaire facultative), comment

faire vivre une famille en étant tétra ou paraplégique, avec en plus le risque de voir exploser la cellule familiale. Il fallait mettre quelque chose en place, et le Ministère de l'Intérieur nous a orientés vers la Fondation de France (qui gérerait les fonds). Albert FERRASSE a très vite été convaincu et la mise de fonds initiale a été apportée par MM. Albert FERRASSE (qui a fait don de la moitié de son patrimoine), Jean-Claude DARMON, Serge KAMPF et PETRIAT. Il a été également possible d'obtenir une exonération fiscale des aides. Sans cette action, mise en place avant 1988, on n'aurait pas atteint les montants importants actuels et qui peuvent maintenant poser des problèmes de distorsions. Tout cela a été fait entièrement bénévolement, ce qui nous a même valu une condamnation dans la presse et une amende de 60 000 F chacun (Albert FERRASSE, Jean LASCAZES et moi-même) pour avoir mis en cause un ancien arbitre qui avait mis en péril Rugby Amitié (affaire dans laquelle Jean ARHANCET avait failli être saisi de tous ses biens). « En tant que seul survivant des membres fondateurs, je vous demande de penser à la situation de l'époque : c'était terrible, ils étaient dans un état de dénuement total ! On l'a fait pour vous et les distorsions actuelles viennent de la mise en place de cette structure. Mais il aurait pu ne rien y avoir! Que vous demandiez des choses, c'est normal, mais il faut savoir raison garder, et je suis sûr qu'avec Alexandre MARTINEZ, vous pourrez trouver des solutions. Mais surtout restez solidaires et ne vous divisez pas car la division a toujours été mauvaise conseillère. »

Jean-Luc TIXIER (Auvergne, blessé en 1993)

Le tableau de la répartition des aides est inéquitable entre les blessés d'avant 1988 et ceux de 1988-1999.

Quand on écrit à la Fédération, à la Fondation Ferrasse et à la Fondation de France, on n'a pas réponse. Chacun renvoi la faute sur l'autre. Pourquoi la Fédération et la Fondation n'ont pas réglé ce problème ?

Le doyen des blessés (ndlr : Robert LACABANNE, blessé en 1956) n'avait rien eu de l'assurance, mais en fin de compte il aura touché deux fois plus que moi. Voyez la différence !

On peut écouter les arguments des anciens qui n'avaient rien, mais nous aussi on peut aller pleurer par rapport à ce que touchent les blessés actuels.

Il faudra mettre en place une rente pour les 1988-1999 supérieure à celles des avant 1988 pour rattraper les inégalités.

Certains d'avant 88 auraient touché des sommes de la Coupe du Monde.

Le doyen des blessés serait prêt à renoncer à la dernière aide, vu son âge : que va devenir cette somme ?

« Est-ce que mes ouï-dire sont avérés ? Suite à vos réponses je ferai ce que j'ai à faire. »

Réponse (Alexandre MARTINEZ) :

La Fédération et la Fondation sont deux choses différentes. Les décisions prises par la Fondation sont un élément nouveau et on peut les intégrer dans une réflexion commune pour voir comment on gère cette nouvelle situation. Cette concertation pourrait avoir lieu avant la fin de l'année 2017 si la Fondation est d'accord.

Jean ARHANCET

Il n'y a pas de problème.

Jean-Luc TIXIER

D'après les mails qui circulent, Jean ARHANCET, qui avait fait une nouvelle proposition, jetterait l'éponge sur ce dossier car tout le monde s'acharne sur lui. J'ai appelé MM. GROS, CUBAYNES, ARHANCET, Mme NOURY. Je ne crois pas à ce qu'on me raconte.

Serge GROS

Tout n'est pas parfait et on peut essayer d'apporter des modifications. Pour être positif, il faut accepter la proposition d'Alexandre MARTINEZ et se mettre autour d'une table pour trouver des solutions.

Jean-Luc TIXIER

Pourquoi la proposition n'a pas été retenue ? Se remettre autour d'une table pour perdre son temps, ce n'est pas la peine !

Jean ARHANCET

Avant la réunion informelle, un vote a eu lieu le 25 mars, on ne peut pas revenir dessus.

Jean-Luc TIXIER

Les blessés d'avant 1988 auraient dû s'opposer à la grille actuelle et faire en sorte que les 1988-1999 touchent cette rente. « Le sujet est clos, je ferai ce que j'ai à faire »

Frédéric CAZES-CARRERE

En prenant de l'âge, on devient de plus en plus dépendant et les fins de mois deviennent difficiles. Les sommes que l'on a touchées étaient plus élevées qu'avant 1988 mais restaient bien inférieures au régime commun. Il faut se mettre autour d'une table et voir avec la FFR si on peut obtenir une rente, même inférieure à celle des blessés d'avant 1988. Certes, quand on a besoin, la Fondation intervient, mais ce n'est pas toujours suffisant et il faut toujours « mendier des aides ».

« Se jalouser ne sert à rien !» Il faut discuter et voir si on peut faire participer tous les clubs et nous, blessés du rugby, « je suis impliqué dans le rugby depuis 20 ans », participer à des actions pouvant financer ce projet.

Alain KOCH

Fait deux propositions:

- Les blessés qui le peuvent devraient s'impliquer dans les Ligues qui vont se mettre en place;
- Il faudra encourager les Ligues à poursuivre les actions menées par les comités territoriaux en faveur des blessés.

Alexandre MARTINEZ

Il ne faut pas craindre la mise en place des Ligues quant au fonctionnement de la solidarité.

Intervention du Dr Thierry HERMEREL Président Comité Médical de la Fédération Française de Rugby

La fédération a un rôle de solidarité envers les grands blessés, et le comité médical est là pour les aider en cas de besoin.

L'accent est mis sur la commotion cérébrale.

En TOP 14, on a relevé 100 cas au cours de la dernière saison, soit 13,74 pour 1000 joueurs, un chiffre en forte augmentation (9,36 en 2015/2016). Même chose pour les protocoles HIA.1 avec 110 cas, soit 0,65 par match (0,45 la saison précédente). On note que 32% des joueurs sont restés sur le terrain et il faudra se pencher sérieusement sur la question avec les staffs et les médecins des clubs.

Dans le rugby amateur, on a répertorié 1820 suspicions de commotions, les catégories d'âge étant touchées dans des proportions équivalentes (1,3 % pour les plus de 18 ans, 1,3% pour le M18 et 1,4% pour les M16) : ça touche tout le monde avec des risques de lésions chroniques qui nous inquiètent et il faut se retrousser les manches pour prendre le problème à bras le corps. L'évolution du jeu favorise l'affrontement plutôt que l'évitement. Les phases de jeu les plus concernées (75%) sont la zone plaqueur/plaqué et les rucks. En faisant évoluer le jeu et en travaillant le physique et la technique du joueur, on espère inverser la tendance. On note également que les commotions interviennent plus souvent en 2ème mi-temps, la fatigue joue donc un rôle.

(Voir les graphiques en annexe page 26 & 27)

La commotion a souvent été négligée. Il faut la considérer comme une vraie blessure et faire en sorte de privilégier la santé des joueurs. 7% des joueurs ne sont pas sortis par les entraîneurs alors que 40% d'entre eux ont ensuite été évacués vers un service d'urgence : il va falloir changer nos habitudes.

Après les accidents du rachis, la fédération s'attaque à la commotion cérébrale avec la mise en place d'une commission chargée du suivi de ces commotions et de leur prise en charge dans le rugby professionnel et le rugby fédéral, avec possibilité de sanctions si les protocoles ne sont pas suivis.

Au niveau fédéral, il s'agit de se conformer aux protocoles de WORLD RUGBY.

- Nous venons de mettre en place le CARTON BLEU qui donne aux arbitres le pouvoir de sortir un joueur ou une joueuse en cas de suspicion de commotion, avec obligation d'un suivi médical. On espère que cela pourra être étendu à l'ensemble du monde amateur.
- Nous espérons également, en collaboration avec notre assureur, équiper les clubs de fédérale et de séries d'une application smartphone permettant d'établir un diagnostic à distance.
- Nous avons fixé avec la DTN des axes de prévention chez les jeunes avec les 200 cadres techniques qui seront déployés sur le territoire.
- Nous avons lancé un suivi vidéo des blessures chez les féminines, où il n'y avait pas d'épidémiologie des blessures.
- Nous formons des staffs médicaux des équipes de France et des médecins de match indépendants.

Toutes les composantes du rugby doivent prendre conscience de l'importance de cette pathologie qu'il faut gérer sérieusement de façon à limiter ou éviter les accidents et leurs incidences.

Questions médicales

Un éducateur

On voit de plus en plus de percussions coude en avant, des plaquages hauts, et les jeunes ont tendance à copier ce qu'ils voient à la télévision.

Dr Thierry HERMEREL

Les cadres techniques devront faire passer le message. Les arbitres aussi ont un rôle à jouer : il faut les former et les accompagner car on leur demande beaucoup.

Le même éducateur

Les éducateurs sont amenés à arbitrer et on en voit beaucoup qui ne réagissent pas sur les plaquages hauts.

Dr Thierry HERMEREL

Je suis président d'association et je connais le problème. On doit tous aller dans le même sens, mais on va y arriver.

Un autre éducateur

On voit de plus en plus d'anciens professionnels descendre en F3, Honneur voire Série, ce qui représente un danger pour les jeunes joueurs. Est-ce que la Fédération envisage quelque chose pour protéger les jeunes ?

Alexandre MARTINEZ

La Fédération projette une réforme avec la mise en place d'un championnat Espoirs en F1 pour ne plus avoir en Fédérale B des écarts d'âge trop importants, avec des tolérances qui vont diminuer au fil des années. D'autre part, il ne pourra y avoir qu'un seul joueur de plus de 23 ans en première ligne. On essaie de travailler dans cette direction car on a bien conscience que les écarts physiques présentent un risque.

Un autre intervenant

Pourquoi ne pas rendre obligatoire le port de casque de protection ?

Dr Thierry HERMEREL

Les casques de protection peuvent avoir une efficacité au niveau des lésions cutanées mais ils n'en ont aucune sur les commotions cérébrales.

Intervention d'Omar HASAN Parrain Assemblée Générale 2017

Les questions étant épuisées, le Président donne la parole au parrain de cette assemblée générale, Omar HASAN, 64 sélections avec l'équipe d'Argentine, participation à 3 Coupes du Monde et élu meilleur pilier droit du monde. Il a également pratiqué longtemps en France, et il est actuellement chargé de la formation des jeunes au S.U. Agen.

Omar HASAN remercie les organisateurs de l'avoir invité et salue les représentants de la FFR et de la Fondation Ferrasse, les différents intervenants et tous les participants à cette assemblée générale. Sa présence lui a permis de voir ce qui se fait autour des grands blessés et, comme joueur de 1ère ligne, il a toujours été sensibilisé à la sécurité, d'autant qu'à l'âge de 17 ans, en Argentine, il a connu le cas d'un joueur qui est décédé des suites d'un accident de jeu. Aujourd'hui, quand il a l'occasion d'entraîner, il insiste sur la technique de la mêlée pour favoriser la sécurité.

En Argentine et en Amérique du Sud, la situation des grands blessés n'est pas la même : il y a beaucoup de retard par rapport à la France, même si ça bouge avec la création d'une fondation en Argentine. Il y a également beaucoup de différences au niveau de la couverture sociale, de la mobilité et de l'accessibilité pour les handicapés.

Il a été invité au mois d'août par l'Ambassade de France au Pérou pour la promotion du rugby et participer à un débat sur l'handisport. L'équipe péruvienne de quad rugby a dû renoncer à faire des déplacements à l'étranger pour des problèmes de financement.

En Argentine, pays de la "bajadita", il y a malheureusement de plus en plus de blessés, sans doute la conséquence du fait que le rugby est essentiellement amateur.

Dans ses différents postes d'entraîneur, il a toujours cherché le dialogue avec ses collègues pour insister sur le fait de ne pas tricher pour faciliter le travail des arbitres et protéger les joueurs. Il se dit perplexe devant les différentes règles de poussée en mêlée suivant les divisions et catégories. Il regrette également de n'avoir jamais été invité par "l'Académie des Premières Lignes", où il aurait aimé partager ses connaissances.

« Voilà quelques réflexions qui me sont venues pendant vos échanges et je suis très content d'être aujourd'hui avec vous ».

Philippe CUBAYNES lui remet un cadeau pour le remercier de son soutien.

Intervention de la Société Harmonie Médical Service Démonstration exosquelette

Présentation par M. Jocelin HOSTIN de la société Harmonie Médical Service qui propose des produits pour le handicap ainsi que des produits associés (maintien à domicile, équipement véhicules...)

Parmi les nouveautés :

- HANDY LOVER (assistance à la sexualité)
- Tapis capteur de pression des points d'appui
- NINO ONE (roue motorisée amovible pour fauteuil roulant manuel)
- NINO (fauteuil 2 roues sur le principe du Gyropode)
- ReWalk (exosquelette)

Tous ces produits se trouvent sur le site : https://www.harmonie-medical-service.fr/

M. Pierre DESSIRIER présente le REWALK mis au point en Israël, et la démonstration est faite par Radi KAIUF, un vétéran de l'armée israélienne, paraplégique D10. Une utilisation quotidienne de 3-4 heures chaque jour permet une verticalisation qui apporte une amélioration (vérifiée) de l'appareil cardio-vasculaire et des fonctions digestives et vésicales.

Le ReWalk a été imaginé et conçu depuis 10 ans par un tétraplégique, et le modèle présenté est la 6ème génération. Il est essentiellement adapté aux paraplégiques qui peuvent utiliser des cannes avec appui ante brachial. Il est composé d'un dossard contenant l'informatique et les batteries, d'une ceinture pelvienne qui capte les informations et de 2 orthèses motorisées au niveau des hanches et des genoux. Enfin, une montre connectée permet de transmettre les commandes à l'informatique. L'utilisation du ReWalk suppose un entraînement préalable d'au moins 12 heures.

L'appareil permet de se déplacer en intérieur et en extérieur (même sur l'herbe). On peut arriver à travailler debout avec ses deux mains en prenant appui sur un plan de travail. Le déclenchement de la marche se fait par une légère inclinaison du corps vers l'avant, et l'arrêt par un rééquilibrage vers l'arrière.

Les israéliens cherchent constamment des solutions nouvelles, et ils travaillent sur un projet d'appareil s'utilisant sans cannes, ce qui implique une motorisation des chevilles (cela demandera du temps...). Le ReWalk a remporté le CYBATHLON en 2016à Zurich (une compétition où se confrontent les différents fabricants) avec un modèle de série. A très long terme (20-25 ans), on peut envisager une implantation directe post traumatique...

Une utilisation quotidienne apporte un bienfait sur le plan moral (la station debout permet de se retrouver à hauteur d'homme et de pouvoir parler d'égal à égal) et sur le plan physique (gain de masse musculaire pour les muscles encore innervés et perte de masse graisseuse). Un travail va être entrepris sur 2 ans en France dans 8 centres en neurologie sur les bienfaits de cet appareil. Le résultat de cette étude permettra peut-être d'envisager une prise en charge de cet équipement (encore très cher...!).

Intervention de Patrice TOURNON Président Association « Le Groupormo »

Devant l'ignorance des règles par le grand public, l'association a mis en place une opération communication (30 novembre, 1^{er} et 2 décembre à Castanet) pour la connaissance des règles, avec les arbitres Joël JUTGE et Romain POITE. Les modifications, sur la touche et la mêlée, ont amené une amélioration de la sécurité. Toute modification doit s'appuyer sur trois objectifs : la sécurité du joueur, la continuité du jeu, l'équité.

Une tombola sera organisée au profit du Stade Toulousain Handisport (quad rugby) et Rugby Espoir Solidarité.

Intervention de Patrick FRAYSSE Président Association « Sifflets Côte d'Argent »

L'Amicale des Sifflets de la Côte d'Argent, composée de tous les arbitres, de superviseurs, de coaches, de conseillers en arbitrage et de représentants fédéraux, est heureuse de remettre un chèque à l'association.

Intervention de Francis PAUL Président Association « Open Vert et Blanc »

L'Open Vert et Blanc est une compétition de golf organisée chaque année depuis 25 ans au profit de la Fondation Ferrasse. Elle aura lieu cette année le 8 octobre à Mont de Marsan avec la participation de la maison DELPEYRAT et tout le monde est invité, golfeur ou non golfeur.

Election du Conseil d'Administration

Suite aux démissions évoquées plus haut et à de nouvelles candidatures, la liste ci-dessous est proposée au vote pour composer le Conseil d'Administration :

- Jean ARHANCET (Béarn).
- Patrice BEZIAT (Côte Basque-Landes).
- Philippe CUBAYNES (Limousin).
- Jack GAUTIER (Scolaire).

- Bernard HOURSIANGOU (Côte Basque-Landes).
- Thierry SUBRA (Midi-Pyrénées).

A la demande générale de l'assistance, le vote s'effectue à main levée et la liste est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 H 20

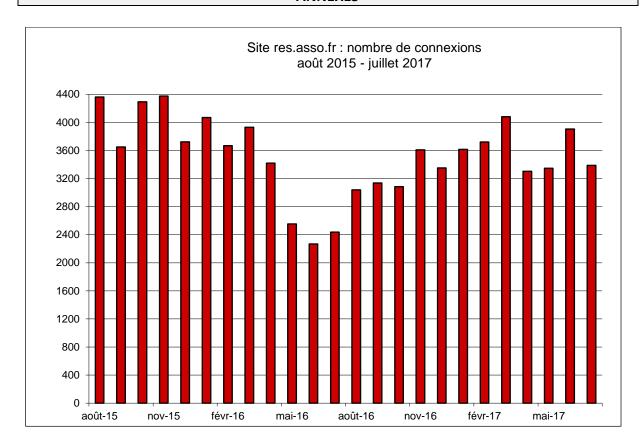
Remerciements

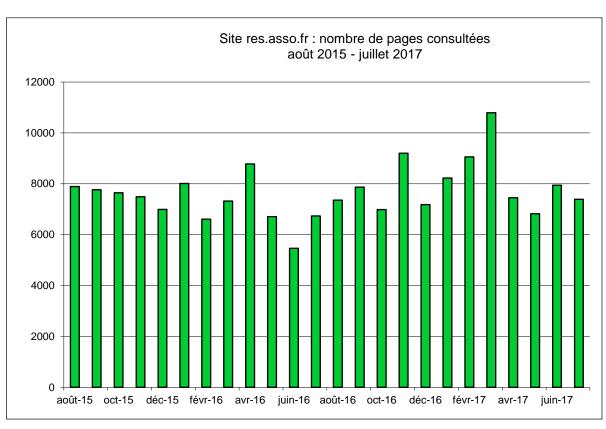
- Monsieur le Maire, la Municipalité de Gradignan et Madame Josiane DEGERT, Conseillère Déléguée.
- Monsieur Omar HASAN, le parrain de cette assemblée, qui, outre son soutien, nous a gratifiés de quelques chants, sans micro et "a cappella", au cours du déjeuner.
- Le Président et les dirigeants du Comité Côte d'Argent qui ont servi le petit-déjeuner et offerts les vins des vignobles Bordelais servis lors du déjeuner.
- L'Amicale des Sifflets de Côte d'Argent.
- La Fédération Française de Rugby.
- La société Harmonie Médical Service et Monsieur Radi KAIUF, démonstrateur de l'exosquelette ReWalk.
- Monsieur Vincent VIGNERON de la société Lilial et Ma Mode.
- Monsieur Laurent JULIEN pour l'apéritif « Pernod Entreprise ».
- Monsieur Didier ANDRIEU pour sa collaboration active pendant le service de l'apéritif.
- Monsieur Jean-Pierre VERDIER et son épouse Hélène, Messieurs Jean GRACIANETTE et Christophe FUMAT, pour la présentation à la vente des produits de la boutique R-E-S.
- Monsieur Philippe GRUFFAZ, pour le vin de son domaine offert au déjeuner.
- Monsieur Christian COULY photographe.



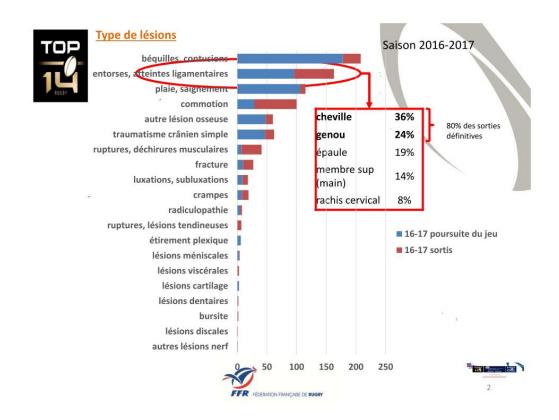


ANNEXES





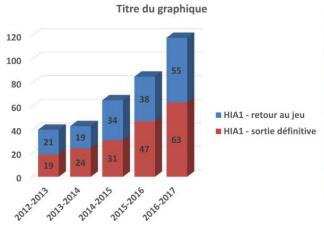
Intervention du Dr Thierry HERMEREL





Saison 2016-2017

Protocole HIA.1: résultats



saison	n HIA1	n HIA1/match
2012-2013	40	0,21
2013-2014	43	0,23
2014-2015	65	0,35
2015-2016	85	0,45
2016-2017	110	0,65

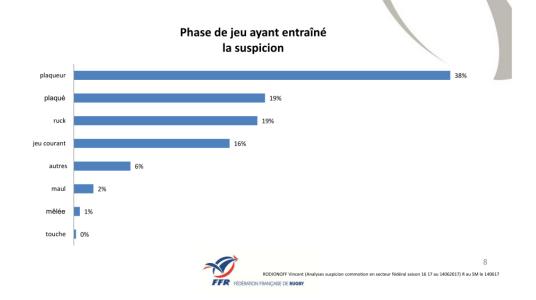


LES ÉVENTUELLES COMMOTIONS PAR CATÉGORIE

• 1820 suspicions de commotions



Une majorité de commotion dans la zone plaqueur-plaqué



L'Assemblée Générale en Photos











www. ma-mode .com













